CONCLUSIONS

25.1 La langue des textes.

Au terme de ce travail, il nous semble possible de dégager quelques idées forces concernant la langue des mystères alpins et l'histoire linguistique du Briançonnais.

La comparaison avec les parlers modernes et avec les textes non-littéraires montre que, quels qu'aient pu être par ailleurs les processus d'élaboration de ces textes et les modèles ou les sources utilisés, ils n'en sont pas moins représentatifs de la langue parlée dans les environs de Briançon et d'Embrun à la fin du XVe et au début du XVIe siècle. En effet, les formes "étrangères" y sont rares et n'y apparaissent que de façon ponctuelle.

Ainsi que l'avait déjà remarqué l'Abbé Guillaume, ces textes se répartissent entre deux variétés dialectales : St Antoine, St Eustache, St André, St Barthélemy (auxquels il faut ajouter le prologue et les additions de St Pons), sont caractéristiques de l'occitan parlé dans les environs de Briançon, tandis que St Martin, St Pons, Petri et Pauli, les Rameaux sont caractéristiques de la langue de l'Embrunais. La plupart des traits permettant de différencier ces deux groupes de textes se retrouvent dans les parlers actuels.

Dans deux cas la langue du texte ne correspond pas à la langue vernaculaire du lieu où le drame a été représenté, ou le manuscrit retrouvé. Il s'agit d'abord de l'*Istoria de Sanct Poncz* représentée à Puy-Saint-Pierre en 1503 mais rédigée en parler embrunais. Toutefois, le prologue de ce texte (ajouté après la rédaction initiale) et un certain nombre d'additions, sont incontestablement rédigés en occitan briançonnais. Il est donc clair que le texte original a été rédigé en Embrunais, mais que les adaptations ultérieures ont été faites sur place, dans la langue du lieu. Cette langue ne présentant pas de différence notable avec celle de la Passion de saint André et de l'Histoire de saint

Eustache, ceci apporte la preuve que ces textes sont bien rédigés dans la langue vernaculaire en usage à Puy-Saint-André et à Puy-Saint-Pierre[1]. De plus, la présence de formes au cas attribut dans les additions (alors qu'il n'y en a pas dans le texte original, ni dans aucun texte embrunais) tend à montrer que ces formes étaient encore vivantes dans l'escarton de Briançon, au début du XVIe siècle, même si leur emploi était devenu facultatif. Pour ce qui est de l'*Istoria Petri et Pauli*, si le manuscrit a été retrouvé à Puy-Saint-Pierre, on n'a pas la preuve formelle qu'il y ait été représenté.

25.2. Chronologie des textes

Si la plupart des textes reflètent un état de langue à peu près contemporain de l'époque où ils ont été représentés ou copiés, deux d'entre eux néanmoins présentent des archaïsmes, tant graphiques que linguistiques : il s'agit de l'*Histoire de saint Eustache* et, à un moindre degré de l'*Histoire de saint Antoine*.

St Eustache et St André ne présentent pas entre eux de différences linguistiques significatives, si ce n'est que dans St Eustache l'article féminin singulier et certains autres déterminants sont fléchis en cas, (cs. *li*, cr. *la*...), avec parfois un effet de métaphonie (cs. *aquisti*, cr. *aquesto*...). En outre, au niveau de la graphie, l'usage du digraphe *ou* pour transcrire un [u] long y est beaucoup moins systématique que dans St André. Ces faits permettent de penser que les deux textes ont été rédigés dans la même variété linguistique (l'occitan parlé à Puy-Saint-André et dans les environs de Briançon) mais que le texte de St Eustache doit être notablement plus ancien que celui de St André.

Il est plus difficile de donner une explication satisfaisante des différences qui apparaissent entre St Eustache et St Antoine. Alors que dans St Eustache l'article féminin singulier est fléchi en cas, il n'en est pas de même dans St Antoine ; en revanche, l'emploi du cas attribut y est quasi systématique, alors que dans St Eustache il n'apparaît que de façon occasionnelle. On ne peut donc pas avoir affaire à deux étapes chronologiques de la même variété linguistique. De plus dans St Antoine, la désinence de la pers. 1 est *-o* [u] et non *–oc*.[2]

---

[1] Ces deux localités sont situées sur le même versant, à une distance d'environ trois kilomètres et ont fait partie de la même paroisse jusqu'en 1457.

[2] *-oc* est également inconnu dans St Barthélemy, probablement représenté à La Salle dans la vallée de la Guisane. Il semble bien que Briançon et, dans la partie cisalpine, la Val Cluson, représentent la limite nord de l'extension historique de la désinence *-oc*.en effet, dans les parlers modernes on en trouve des

Les spécificités de St Antoine pourraient être dues à des différences micro-dialectales entre Briançon et les environs d'une part et la Vallée de la Clarée d'autre part, mais tout aussi bien à l'influence plus grande d'un modèle qui n'aurait été que partiellement adapté à la langue de Névache et/ou de Briançon[3]. Dans ce cas, le modèle de St Antoine pourrait avoir été extérieur au Briançonnais, mais néanmoins provenir d'une région proche à la fois géographiquement et linguistiquement, comme le Valentinois[4]. Cette hypothèse est renforcée par le fait que dans St Antoine, les usages orthographiques sont souvent différents de ceux des autres mystères briançonnais : le digraphe *ou* est très rarement employé pour noter [u] long ; la diphtongue [ew] est notée le plus souvent *eo* alors que dans les autres textes la graphie *eou* prédomine ; la désinence de la pers. 6 est parfois notée *-nt*, alors que ce n'est jamais le cas ailleurs, le produit de l'allongement de [e] est noté *ees* ou *es* alors que dans les autres textes briançonnais on a *eys* ~ *ey*... Elle pourrait également expliquer certaines des corrections que le texte a subies postérieurement à 1503, car si ces corrections sont explicables le plus souvent par l'évolution de la langue, ce n'est pas toujours le cas. Quoi qu'il en soit, rien ne permet de trancher avec certitude entre les deux hypothèses qui, d'ailleurs, ne s'excluent pas absolument.

Pour ce qui est de la chronologie des textes, en croisant les observations linguistiques avec les données philologiques et diplomatiques, on peut proposer, à titre d'hypothèse, la chronologie suivante :

– St Eustache : début ou milieu du XVe siècle

– St Antoine : milieu ou fin du XVe siècle. Si le texte est antérieur à 1492, il a sans doute été retouché à Névache entre 1492 et 1503.

– St Martin, St Pons, Petri et Pauli : vers 1500.

– St André : 1512.

– St Barthélemy [5] : vers 1520-1530.

– Les Rameaux : 1529.

---

traces (en liaison devant voyelle), dans les zones précitées, mais pas dans les vallées situées au nord de Briançon et du Val Cluson.

[3] On sait que le texte a été copié en 1503, il est donc forcément antérieur à cette date.

[4] C'est en 1492 que les Antonins de St-Antoine-de-Viennois sont autorisés à créer un prieuré à Névache (Tuaillon 1990, p. 126). Si le texte de St Antoine a été rédigé à Névache, il ne peut donc être antérieur à 1492 ; mais, comme on vient de le voir, on ne peut être certain qu'il l'ait été. On ne peut donc exclure l'hypothèse que le texte soit antérieur à 1492, même s'il ne fait pas de doute que, dans cette hypothèse, le texte a été "retouché" à Névache entre 1492 et 1503.

[5] Bien que le papier sur lequel est copié le texte soit peut-être de la fin du XVe siècle, l'état de la langue et de la graphie permettent de penser que le texte est plus tardif.

25.3. Evolution des parlers briançonnais

La comparaison entre les textes du XVIe siècle et les parlers modernes de notre zone de référence, permet de mettre en évidence la continuité entre la langue du début du XVIe siècle et les parlers actuels qui, même s'ils peuvent témoigner ponctuellement d'influences extérieures diverses, et présenter des stades d'évolutions variés, s'inscrivent néanmoins dans la même dynamique évolutive et ont conservé une assez grande unité sur le plan morphologique et syntaxique.

En ce qui concerne la morphologie, les évolutions les plus caractéristiques sont les suivantes :

– La disparition (sans doute dès la première moitié du XVIe siècle) de toute forme de flexion casuelle des substantifs, adjectifs et participes, contrairement à ce que l'on observe dans l'Oisans et, pour ce qui concerne le domaine francoprovençal, en Maurienne : ces deux zones, limitrophes du Briançonnais, ont maintenu jusqu'à nos jours les formes du cas sujet masculin singulier comme marque de l'attribut du sujet (mais pas du sujet).

– La disparition du prétérit, qu'il soit synthétique ou périphrastique.

– La constitution, à partir des anciennes formes des pronoms sujets, qui pouvaient être toniques ou atones, de deux séries de pronoms sujets distinctes par la forme : une série atone et une série tonique (la forme tonique étant identique à celle du régime prépositionnel). Parallèlement, l'usage du pronom sujet tend à se généraliser pour devenir systématique, à toutes les personnes dans certains parlers, à certaines personnes seulement dans d'autres (le Cluson et la Val Germanasca n'ont pas de pronom sujet atone à la pers. 1 ; à Puy-St-André l'usage du pronom sujet ne semble pas systématique aux personnes 4 et 5...)

– La tendance à généraliser une désinence unique pour les formes paroxytoniques de la pers. 2, quel que soit le temps ou le mode : [e] < *-es*, à Cervières et en Val Germanasca, [a(:)] < *-as* dans l'escarton d'Oulx, [i] < *-es*, dans le Haut-Cluson (toutefois, l'opposition *-as* [a(:)] / *-es* [e(:)] se maintient au Monêtier).

– La convergence des formes des personnes 4 et 6, aux temps autres que le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif : *nos parlàvam* [nu parˈlavã] "nous parlions", *ilh*

parlavan [i parˈlavã] "ils parlaient"; *nos disiam* [nu diˈzjaŋ] "nous disions", *ilh disiàn* [i diˈzjaŋ] "ils disaient"; *nos parléssam* [nu parˈlessã] "que nous parlassions", *ilh parlessan* [i parˈlessã] "qu'ils parlassent" ; *nos parlariam* [nu parlaˈrjaŋ] "nous parlerions"; *ilh parlariàn* [i parlaˈrjaŋ] "ils parleraient"; *nos parléram* [nu parˈlerã] "nous parlerions", *ilh parleran* [i parˈlerã] "ils parleraient" (cond. 2). Dans la partie cisalpine, cette tendance touche également le présent du subjonctif : *que nos pàrlem* [kənu ˈparləŋ] "que nous parlions", *qu'ilh parlen* [ki ˈparləŋ] "qu'ils parlent" ou *que nos pàrlam* [kənu ˈparlã], *qu'ilh parlan* [ki ˈparlã], voire le présent de l'indicatif en Val Germanasca : *nos pàrlem* [nuː ˈparləŋ] "nous parlons", *ilh parlen* [iː ˈparləŋ]"ils parlent"[6].

– En dehors de la personne 3, la tendance à la convergence des paradigmes du présent de l'indicatif des trois conjugaisons (voir § 15.10.1.)

Sur le plan de la phonétique et de la phonologie, les parlers modernes sont travaillés par des tendances évolutives menant à l'amuïssement des consonnes finales et à la disparition des oppositions de longueur vocalique. Mais nombre d'entre eux sont loin d'avoir mené cette évolution à son terme. En effet, les parlers les plus archaïsants (Cluson, Val Germanasca, et à un moindre degré, Le Monêtier) restent proches de la langue du XVIe siècle : les consonnes finales y restent très solides et la longueur vocalique s'y maintient bien. Les parlers les plus évolués restent localisés dans les environs immédiats de Briançon qui paraît être le centre à partir duquel se sont diffusées les innovations majeures (voir carte p. 624). Les parlers de l'escarton d'Oulx se situent pour la plupart à un stade d'évolution intermédiaire.

Les évolutions qui ont conduit du proto-système au système intermédiaire sont décelables dans les textes dès la fin du XVe siècles et se sont poursuivies jusqu'à l'époque actuelle. Les sources dialectologiques montrent que le début de l'évolution du système intermédiaire vers le système le plus évolué n'est pas antérieure au milieu du XIXe siècle. Comme c'est souvent le cas en géolinguistique, mais sûrement ici plus qu'ailleurs, la diachronie peut se lire dans la synchronie.

[6] Pons pp. XVII, XVIII, LXXII.

Le tableau ci-contre (tableau 1) retrace l'évolution du système des voyelles simples[7], en position prétonique, tonique et post-tonique.

Dans le système intermédiaire, en position tonique ou post-tonique, la longueur est toujours redondante avec d'autres traits[8]. En position post-tonique, elle est doublée par une alternance de timbre : /ŏ/ - /a:/ ou /ă/ - /a:/, /ĕ/ - /ej/. En position tonique, il faut distinguer plusieurs cas :

Lorsqu'on a le schéma ˈVCCV# ou ˈVC#, la voyelle tonique est toujours brève, il n'y a pas d'opposition possible (alors que cette possibilité existe dans le proto-système)

Lorsqu'on a le schéma ˈVCV#, si la voyelle tonique est brève, la consonne qui suit est longue (c'est à dire tendue et/ou géminée) ; si la voyelle tonique est longue, la consonne qui suit est brève.

Lorsqu'on a le schéma ˈV#, une voyelle longue et une voyelle brève s'opposent également par le schéma intonatif ; sur une brève, on a un ton haut-uni, alors qu'une longue, toujours accentuée sur la première more, présente un ton montant-descendant. Dans une notation phonétique rigoureuse, une voyelle tonique longue, par exemple /a:/, en finale absolue, devra donc être notée [ˈa̰à] et non *[ˈa:]

On constate, globalement, une corrélation entre d'une part la disparition des oppositions de longueur vocalique et d'autre part l'amuïssement des consonnes finales et la disparition des consonnes longues. En effet, la concentration de l'effort articulatoire (physique et psychique) sur la voyelle tonique entraîne une baisse de la tension articulatoire sur les consonnes, qui conduit à l'amuïssement des consonnes finales à la neutralisation de l'opposition entre consonnes tendues (longues) et consonnes non tendues. Ceci entraîne une perte de redondance qui fragilise l'opposition entre voyelles longues et voyelles brèves, et entraîne sa disparition. Mais ponctuellement, et à date récente, d'autres mécanismes d'évolution (comme l'influence du français) ont pu jouer ; c'est ainsi qu'au Monêtier les consonnes finales restent solides alors que les oppositions de longueur, bien attestées au milieu du XIXe siècle, ont – semble-t-il – disparu.

---

[7] On a vu que, d'un point de vue phonologique, /ej/ doit être considéré comme une voyelle simple, allomorphe de /e:/.

[8] La position prétonique est celle où l'opposition longue-brève est le plus fragile, car dans cette position elle n'est redondante avec aucun autre trait ; elle est cependant bien attestée dans certains parlers (Val Germanasca, Chaumont...)

TABLEAU 1 : **Evolution du système vocalique (voyelles simples)**

Proto-système	*Sytème intermédiaire*	*Système évolué (Cervières)*	
Prétonique			
/i/ /i:/	/i/$_1$	/i/$_{1,3}$	
/e/ /ej/	/ə/$_2$ /ej/$_3$	/ə/$_2$ + /e/$_{(3)}$ < [aj][9]	
/a/ /a:/	/ɑ/$_4$ /a:/$_5$	/a/$_{4,5}$	
/u/ /u:/	/u/$_6$	/u/$_6$	
/y/ /y:/	/y/$_7$	/y/$_7$	
Tonique			
/i/$_1$ /i:/$_2$	/i/$_1$ /i:/$_2$	/i/$_{1,2}$	
/e/$_3$ /ej/$_4$	/e/$_{3,5}$ /ej/$_4$	/œ/$_{3,5}$	
/ɛ/$_5$ /ɛ:/$_6$	(ɛ) /ɛ:/$_6$	/e/$_{4,6}$ + /ɛ/ < [aj]	
/a/$_7$ /a:/$_8$	/a/$_7$ /a:/$_8$	/ɑ/$_7$ /a/$_8$	NB. certains parlers ont /ɛ/ au lieu de /ɑ/ [10]
/ɔ/$_9$ /ɔ:/$_{10}$	/ɔ/$_9$ /ɔ:/$_{10}$	/ɔ/$_{9,10}$	
/u/$_{11}$ /u:/$_{12}$	/u/$_{11}$ /u:/$_{12}$	/u/$_{11,12}$	
/y/$_{13}$ /y:/$_{14}$	/y/$_{13}$ /y:/$_{14}$	/y/$_{13,14}$	
Post-tonique			***Système évolué, variante***
/i/ (i:)	/i/$_1$	/i/$_{1,3}$	/i/$_{1,3}$ (ou /e/)
/e/ /ej/	/ẽ/$_2$ /ej/$_3$	/e/$_2$	/ə/$_{2,4}$
/ɔ/ /a:/	/ɔ̃/$_4$ /a:/$_5$	/ɔ/$_4$ /a/$_5$	/a/$_5$
/u/ (u:)	/u/$_6$	/u/$_6$	/u/$_6$

TABLEAU 2 : **Possibilités combinatoires à droite de la voyelle tonique.**

Proto-système	*Sytème intermédiaire*	*Système évolué (Cervières)*
/-ˈṽC$_1$CVC/ [11]		
/-ˈṽCVC/		
/-ˈṽC$_1$CV/	[-ˈṽC$_1$CV]	[-ˈVC$_1$CV]
/-ˈṽCV/	[-ˈṽC:V]	[-ˈVCV]
/-ˈV:CV/	[-ˈV:C̆V]	
/-ˈṽ/	[-ˈṽ]	[-ˈV]
/-ˈV:/	[-ˈV͡ṽ]	[-ˈṽ^{ŋ}]
/-ˈṽC/	[-ˈṽC]	
/-ˈṽC$_1$C/		
/-ˈV:C/		

[9] [aj] donne /e/ ; dans certains parlers /e/ est aussi le produit de /ej/ qui ailleurs donne /i/.

[10] St-Chaffrey, Villar-St-Pancrace, Le Bez (enquête Maille). Ce phénomène existe aussi dans le Nord de la Haute-Loire (Nauton pp. 45, 46), en Basse Auvergne (Dauzat 1906, p. 60), dans le Forez (Gardette pp. 182-185), dans le Nord de l'Ardèche (Quint 1999, p.10). A Cervières et – semble-t-il – à Puy St-André, /ɑ/ peut prendre un timbre voisin de [œ] ou [ɐ] lorsqu'il est suivi d'une consonne antérieure ; c'est ainsi qu'à Cervières on a *parlá* [paʀˈlɑ] "parlé", mais *ráte* [ˈʀœte] "rat" (Roux ; enquête Maille).

[11] Lorsque la voyelle tonique est suivie de deux consonnes, les possibilités combinatoires sont restreintes en ce qui concerne la première (C_1) qui, dans la plupart des contextes, ne peut être que /r/, /N/, /l/ : *parla, mòrt, sent, (que) senta, comba, plomb* [plump], *fals, falsa, alba* ; /s/ apparaît exclusivement dans des mots savants : *cristian* [krisˈtjan] (mais *gasta* [ˈgaːtɔ] et non *[ˈgastɔ]) ; les groupes [ks] et [ps], sont possibles en finale, mais pas [ts], toujours réduit à [s]. En finale absolue, une occlusive orale est toujours sourde, conformément à une règle générale en occitan.

TABLEAU 3 : **Possibilités combinatoires à droite de la voyelle tonique, exemples**

	Proto-système	*Sytème intermédiaire*	*Système évolué (Cervières)*
	/–ˈv̆c₁cvc/		
parlo(c)	1/ˈparluk/		
	/–ˈv̆cvc/		
bato(c)	2/ˈbatuk/		
	/–ˈv̆c₁cv/	**[–ˈv̆c₁cv]**	**[–ˈvc₁cv]**
lonja	3/lundʒɔ/	3[ˈlŭndʒɔ]	3[ˈlundʒɔ]
		1[ˈpăɾlu]	1[ˈpaʀlu]
	/–ˈv̆cv/	**[–ˈv̆cːv]**	**[–ˈvcv]**
bota	4/ˈbutɔ/	4[ˈbŭttɔ]	4[ˈbutɔ]
		2[ˈbăttu]	2[ˈbatu]
			5[baˈnatɔ]
			10[ˈʀɐte]
			16[ˈfɔʀe]
	/–ˈvːcv/	**[–ˈvːc̆v]**	
banasta	5/baˈnaːtɔ/	5[baˈnaːtɔ]	
	/–ˈv̆/	**[–ˈv̆]**	**[–ˈv]**
vendú	6/ˈvenˈdy/	6[vənˈdy̆]	6[vənˈdy]
			8[vənˈdy]
parlá	7/paɾˈla/	7[parˈlă]	7[paʀˈlɑ]
			9[paʀˈla]
			11[ˈʀa]
			12[tɔ]
		14[ˈtʃaˈvă]	14[ˈtʃaˈvɑ]
			15[ˈdʒu]
			20[ˈsa]
			21[ˈb(w)ɔ]
	/–ˈvː/	**[–ˈvy̆]**	
vendús	8/venˈduː(s)/	8[vəndˈyy̆]	
parlás	9/paɾˈlaː(s)/	9[paɾlˈa̯a̯]	
		15[dʒˈu̯u̯]	
		16[fˈɔ̯ɔ̯(r)]	
		20[sˈa̯a̯]	
		21[bˈɔ̯ɔ̯]	
	/–ˈv̆c/	**[–ˈv̆c]**	**[–ˈṽᵑ]**
rat	10/ˈrat/	10[ˈrăt]	
rats	11/ˈras/	11[ˈrăs]	
tòc	12/ˈtɔk]	12[tŏk]	
man	13/man/	13[măŋ]	13[mãᵑ]
chaval	14/ˈtʃaˈval/		
		17[ˈtʃăŋ]	17[ˈtʃãᵑ]
		19[plŭŋ]	19[plũᵑ]
	/–ˈv̆c₁c/		
jorn	15/ˈdʒurn/		
fòrt	16/ˈfɔrt/		
chant	17/ˈtʃant/		
sals	18/sals/		
plomb	19/ˈplump/		
	/–ˈvːc/		
sal	20/saːl̪ʲ/		
bòsc	21/bɔːk/		

La disparition (ancienne) de *-s* implosif et la disparition (récente) des consonnes finales, induisent également une tendance à la syllabisation ouverte, notamment en position tonique. Alors que dans le proto-système on a un riche éventail de possibilités combinatoires à droite de la voyelle tonique (voir tableaux 2 et 3), dans les systèmes les plus évolués, on a un éventail restreint de possibilités :

– pour les oxytons, une syllabe ouverte ($^{\prime}$V#) ou se terminant par une voyelle post-nasalisée ($^{\prime}V^{\sim\eta}$)

– pour les paroxytons, le schéma $^{\prime}$VCV, ou $^{\prime}VC_1C_2V$, avec un nombre restreint de possibilités en ce qui concerne C_1 qui, dans les mots de formation populaire, ne peut être que /R/ ou /N/, auxquels il faut ajouter /l/ et /s/ dans des emprunts savants au latin ou des emprunts récents à d'autres langues.

24.4. Perspectives.

La comparaison entre les parlers de notre zone de référence et ceux des régions environnantes nous a amené à nous interroger sur la typologie des différentes variétés d'occitan et en particulier sur la pertinence de la classification des dialectes telle qu'elle a été établie par une tradition récente : *languedocien*, *provençal*, *gascon*, *limousin*, *auvergnat*, *vivaro-alpin*. Si le gascon constitue, dans l'ensemble occitan, une entité fortement typée et assez nettement caractérisable[12], pour le reste, les limites des différents dialectes apparaissent souvent comme arbitraires. C'est un lieu commun de dire que ces limites sont floues et que les dialectes ne constituent pas, généralement, des types linguistiques parfaitement déterminés et circonscrits. La notion de dialecte n'est donc légitime que si l'on garde présent à l'esprit que les "dialectes" ne sont pas des réalités objectives mais des catégories taxinomiques "fabriquées" par les linguistes pour tenter de classer et d'ordonner, toujours imparfaitement, la réalité du terrain : il n'y a pas un dialecte provençal, un dialecte languedocien, un dialecte vivaro-alpin ... etc. mais des parlers plus ou moins provençaux, languedociens, vivaro-alpins ... etc., suivant les critères que l'on s'est donnés pour caractériser ces dialectes.

[12] Ainsi que le montre un article récent de J.P. Chambon, ces particularités s'expliquent par une genèse autonome du gascon qui a ensuite convergé avec les autres parlers occitans :
Jean-Pierre CHAMBON, « Note sur l'âge du proto-gascon », RLiR, n° 263-264, pp. 473-495.

Evolution des parlers du Briançonnais

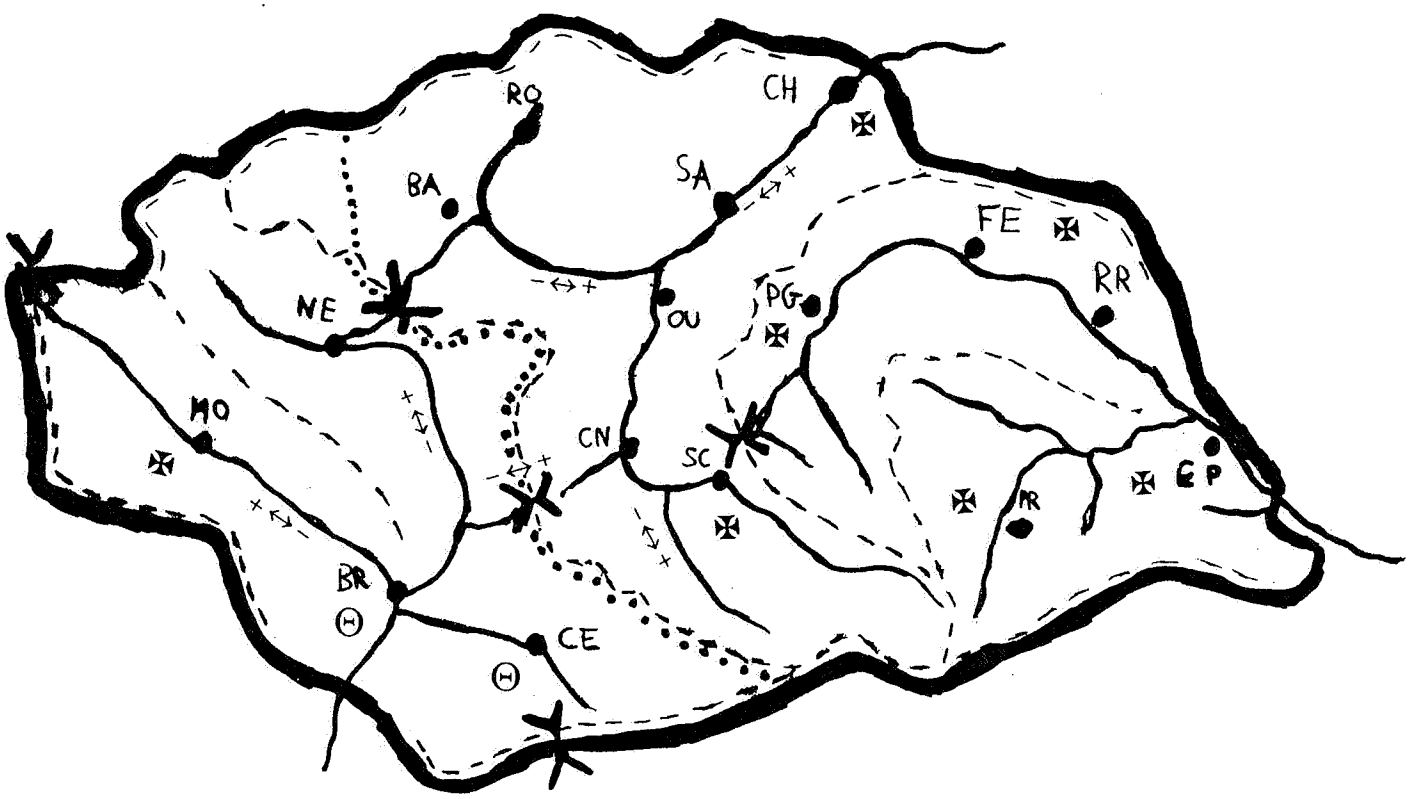

- - - - - - - - : lignes de crêtes
———— : fonds de vallée
▬▬▬▬ : limite de la zone de référence
• • • • • • • • • • : frontière actuelle entre la France et l'Italie
>< : col

BA : Bardonnèche	BR : Briançon	CE : Cervières	CH : Chaumont
CN : Cézanne	EP : Envers-Pinache (Inverso Pinaca)		FE : Fénestrelle
MO : Le Monêtier	NE : Névache	OU : Oulx	PG : Pragela
PR : Pral (Prali)	RO : Rochemolles	RR : Roure	SA : Salbertrand
SC : Sauze-de-Césanne			

Le signe ✠ indique les points les plus conservateurs, le signe Θ les points les moins conservateurs.
Les parlers du Sauze-de-Césanne (SC) et des environs, du Cluson (PG, FE, RR, EP) et de la Val Germanasca (PR) restent poches du proto-système ; le parler de Chaumont (CH) est représentatif du système intermédiaire dans sa phase initiale, voire, par certains aspects, un peu plus conservateur. Le parler du Monêtier (MO) représente un cas particulier car les oppositions de longueur semblent y avoir disparu, alors que les consonnes finales y restent solides.
le signe – ↔ + signifie que lorsqu'on va dans le sens du +, on se dirige vers des parlers plus conservateurs, dans le sens du –, vers des parlers moins conservateurs.

Mais la question qui se pose alors est celle de la pertinence de ces critères. Les travaux de Pierre Bec montrent que si l'on retient d'autres critères on peut faire apparaître d'autres ensembles que ceux retenus par la tradition : par exemple, si l'on s'en tient à des critères strictement phonético-phonologiques on voit apparaître, au sein de l'espace occitan, trois ensembles : aquitano-pyrénéen, central, arverno-méditerranéen, qui ne coïncident pas avec les "dialectes" traditionnels[13].

Pour ce qui est de l'espace dialectal *vivaro-alpin* – tel que, notamment, il est souvent cartographié – sa délimitation repose uniquement sur le cumul de deux traits : l'amuissement de T et C [k][14] intervocaliques et la palatalisation de CA en [tʃa]. Mais, on voit mal ce qui autorise à classer, par exemple, les parlers d'Elva en Italie, de Saint-Etienne-de-Tinée dans les Alpes-Maritimes et d'Yssingeaux en Haute-Loire, dans un même ensemble dialectal et d'en exclure, par exemple, les parlers "gavots" de l'arrière pays niçois qui ne palatalisent pas mais présentent néanmoins de nombreuses affinités avec la langue parlée à Saint-Etienne-de-Tinée. En d'autres termes : la catégorie *vivaro-alpin* est-elle linguistiquement pertinente ?

Nous n'avons pas la prétention de trancher ici cette question. Nous souhaiterions seulement contribuer à faire avancer la réflexion en soulignant que d'un point de vue typologique, nos parlers présentent des affinités anciennes avec les parlers du nord du domaine vivaro-alpin (Oisans, Triève, Vercors, Valentinois, Yssingealais), tant d'un point de vue phonétique que morphologique ou lexical. Au-delà, ils présentent des affinités phonétiques, également anciennes, avec les parlers du nord de la zone traditionnellement définie comme nord-occitane (Velay, Basse-Auvergne, Haut-Limousin). Ils s'inscrivent aussi dans la même dynamique évolutive, même si, dans l'ensemble, ils sont (avec les parlers de l'Oisans) nettement plus conservateurs que les parlers plus occidentaux. En revanche, témoignant d'influences venues du nord ou, à tout le moins, d'évolutions communes avec le francoprovençal et les parlers d'oïl, ils se distinguent très nettement, dès le XVe siècle (et sûrement à une époque plus ancienne, mais les témoignages manquent) des parlers alpins plus méridionaux (Embrunais, Gapençais, Queyras, Ubaye, arrière pays niçois, cisalpin du sud). Ces derniers, en effet, ne connaissent pas la chute de *-s* implosif avec allongement de la voyelle et ont conservé un système vocalique simple ignorant les oppositions de longueur.

---

[13] Pierre BEC, *La langue occitane*, Que sais-je n° 1059. Paris, 1995 (6ème édition), pp. 52-56 et cartes pp. 36-37.

[14] Alors que dans les autres dialectes occitans ils aboutissent à /d/ et /g/.